

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 4 JANVIER 1902

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 MOIS, \$1.50
4 MOIS, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages de l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie du MONDE ILLUSTRÉ,
33, rue Saint-Gabriel.

Téléphone Bell : Main 467 Rédaction : B. d. P. 785

JULES SAINT-ELME (Amédée Denault), Directeur ;
M. LOUIS PERRON, Secrétaire. Bureaux :
37, rue Saint-Gabriel

CHEZ NOS COLONS DU NORD

L'école des journalistes. Rude mais intéressant voyage. Intronisation d'un curé de vingt-huit ans. Un congrès improvisé de colonisation. Prêtres patriotes. Au service de la patrie. Ne négligeons point nos valeureux colons.

Partir de Labelle à la demie de minuit, par un froid de plusieurs degrés audessous de zéro, pour couvrir une étape de vingt milles et atteindre Saint-Ignace du Nomingue à 5.15 hrs du matin : voilà qui dénote quelque détermination et un dévouement assez peu banal au service d'une cause embrassée. C'est pourtant ce qu'accomplissaient, dans la nuit du 16 au 17 décembre dernier, trois journalistes de Montréal. MM. Arthur Côté, de *La Presse*, Alfred Pelland, de *La Patrie*, et Amédée Denault, directeur du *Pionnier* et du *MONDE ILLUSTRÉ*. Délégués par nos confrères de la métropole pour les représenter en cette occasion, nous allions, accompagnés de M. Carufel, secrétaire de la Société Générale de Colonisation et délégué officiel du département provincial de la colonisation, et de M. Christin, agent des Terres de la Couronne au Nomingue, représenter la presse montréalaise, aux fêtes de la bénédiction et de l'inauguration de l'école primaire que les journalistes viennent de bâtir, par souscriptions publiques, à la Ferme Neuve, (Notre-Dame du Très-Saint Sacrement), un nouveau centre de colonisation, sur la rivière La Lièvre, à 170 milles au Nord-Ouest de Montréal.

* * * Mais je viens d'arrêter mon lecteur à la première étape.

Après cent un milles de chemin de fer, distance que les excellents convois du Pacifique Canadien nous font franchir en quelques heures, et vingt-un premiers milles de voiture, sous une bise singlante, pendant cinq heures de nuit, il nous restait encore quarante-huit milles de voiture en perspective, avant d'atteindre le bout et la fin du voyage. Or, il fallait être à la Ferme Neuve le lendemain matin, 18 décembre, au plus tard à dix heures.

Aussi le relai fut-il raccourci au minimum. Le temps de prendre quelque repos, de laisser nos excellents petits chevaux du Nord reprendre un peu haleine, après la longue course déjà fournie, et onze heures avaient à peine sonné que nous nous remettions en route.

Un arrêt de quelques minutes dans une humble maisonnette, où de braves femmes de colons nous prennent, un instant, pour "des messieurs de la ville en tournée de vaccination obligatoire(1)", et nous arrivons, à 2 heures p. m., pour dîner, au Poste Maillé, au pied du lac Pie IX, canton de Montigny, sur le Chemin Chapleau, à onze milles du Nomingue.

Trois heures sonnant nous retrouvons en voitures et il n'était pas encore cinq heures que nous avions "abattu" une nouvelle étape de onze milles. L'ho-

pitallière maison de M. Pierre Lacasse, sur le rivage même de la rivière Kiamika, à l'entrée du pont qui la traverse, nous offrait un refuge momentané, une bien-faisante chaleur, dont nous avions grand besoin, et le loisir de contempler à notre aise le superbe plateau où se dresseront, avant longtemps, l'église et le village de Saint-Gérard de Montarville. C'est la première vue ouverte sur cette "terre promise" pour nos colons du Nord qu'est la vallée de la Lièvre et de la Kiamika. Et soudain placé en face de ce spectacle, après avoir franchi les cent dix milles de montagnes à l'aspect, pittoresque plutôt que fertile, qui séparent Saint-Jérôme de Saint-Gérard, le voyageur ne peut s'empêcher d'en jeter de haut cris d'admiration.

Mais nous n'avons guère le temps de nous complaire davantage en nos sensations d'art ou de patriotisme. Nous remontons vite en voiture, et deux heures plus tard, quatorze nouveaux milles de route avaient fui sous nos traîneaux. Nous atteignons le village, passablement considérable, du Rapide de l'Original, à 158 milles de Montréal, mais encore douze milles en deçà de la Ferme-Neuve.

Au Rapide de l'Original, on trouve bonne table et bon gîte. Va sans dire que nous en profitons sans remords, pour réparer la nuit plutôt fatigante de la veille.

Dès huit heures du matin, la joyeuse caravane reprend sa course au clocher, par une température d'hiver splendide, qui s'est un peu adoucie et qui, avec l'appoint de chemins excellents, sous ce climat délicieusement salubre du Nord, n'est pas loin de nous paraître irréprochable. Et nous courons ainsi le long de la rive gauche de la Lièvre, dans la direction nord-trois quarts ouest, tout entiers à l'admiration des paysages merveilleux qui se succèdent perpétuellement sous nos yeux, et qu'irradient les feux d'un clair soleil de décembre, sous l'effet desquels étincelle le blanc manteau d'hermine vierge dont la neige a drapé les exquises coquetteries de cette grande nature.

Il arrive ainsi que la route nous paraît très brève, entre le Rapide de l'Original et la Ferme-Neuve. Du point de départ au lac *Le Pionnier*, à mi-chemin entre les deux villages—c'est un souvenir géographique du voyage du directeur du *Pionnier*, en septembre 1901—et de ce dernier endroit au terme de notre pèlerinage, nous voyageons comme dans un enchantement.

Nous sommes presque surpris de nous voir si tôt arrivés, quand, tout d'un coup, au centre de cette autre plateau magnifique formant presque dans la Lièvre, et sur lequel va surgir le village de la Ferme Neuve, autour de l'humble chapelle déjà construite et de l'établissement aux seigneuriales proportions, de M. Cyrille Lafontaine, pionnier de l'endroit et propriétaire de la "ferme neuve" proprement dite—véritable seigneurie, d'une contenance d'un millier d'acres et plus—quand nous apercevons, dis-je, le tricolore claquant dans la brise, des hauteurs d'un mat majestueux, à la porte de "notre école".

JULES SAINT-ELME

(A suivre)

RÉMINISCENCES

Triste est ma solitude ainsi qu'un cimetière,
Mon pauvre cœur est lourd de ses crâpes de deuil.
Là, dorment à jamais dans l'oubli du cercueil
Mes tendresses d'antan sourdes à ma prière.

Là, reposent en paix sous leur blanc mausolée
Les espoirs nouveaux-nés, le rêve décevant,
La folle illusion au mirage mouvant
Dont se berce toujours mon âme désolée.

A l'aurore de l'An ma visite première
Est pour ces morts aimés, ossements et débris
Que recouvre des ans le sombre voile gris,
Et seule ma pensée erre en ce cimetière.

Le souffle d'une fleur s'exhale de la tombe,
Les pleurs qui lentement ruissellent de mes yeux
Éveillent par milliers les souvenirs heureux
Qui caressent mon front comme un vol de colombe.

C'est une âpre jouissance, un bien amer plaisir,
D'évoquer le passé, d'en remuer la cendre ;
Pour exhumer ces morts, au froid caveau descendre,
Les faire s'animer au feu du souvenir.

COLOMBINE.

LE CANADA AUX CANADIENS

III

C'est le même individu, d'abord humble colporteur, ayant acquis—par quels moyens?—mais enfin ayant acquis, toujours en un temps très court, l'argent nécessaire à son établissement, puis, poursuivant sa bonne fortune et se constituant exploitateur des pauvres gens—encore un métier qui ne donne pas d'ampoules aux mains. Entre temps, le vilain et sinistre oiseau a prêté—à la semaine et aux chrétiens—sur un taux hebdomadaire variant de 25 à 50% (1300 à 2600 pour cent par an) quelques sous sur un gage valant dix piastres.

Le plus souvent, il s'arrange de manière, si l'affaire est bonne pour lui, à ne pas rendre ce gage, ce qui est le nec plus ultra du "be dit commerce".

Consultez, chaque mois, dans les annonces de nos grands journaux, les ventes de gages—non réclamés—où l'on voit de tout ; on y retrouve, mêlés dans un superbe électisme, les objets les plus hétéroclites : matelas ou couvertures du pauvre ; machine à coudre de l'ouvrière ; outils professionnels des humbles ; montre du prolétaire, fraternisant avec les jumelles d'opéra, les fusils de chasse, les mandolines, les kodaks, les bijoux et les fourrures ; tout ce qui constitue, suivant le cliché consacré,—"le fonds ordinaire d'un prêteur sur gage".

Mais les appétits se développent, grâce à l'impunité absolue protégeant cette honteuse exploitation, et le petit colporteur de naguère, le brocanteur d'hier, le prêteur sur gage d'aujourd'hui, va accomplir un nouvel avatar.

La gent velue et gluante va devenir un rouage encore plus néfaste, plus dissolvant, de la sinistre machine dont les engrenages accrochent, saisissent, happent tout au passage.

Le "petit et sale youpin" devient un gros Israélite ; il agit, spéculé, escompte, toujours à coup sûr, et vous assistez, en un laps de temps très court, à son ascension sur cette étrange "Echelle de Jacob",—échelle moderne et à extension comme celles des pompiers—, de l'échelon inférieur à celui supérieur.

Ça, c'est une des faces du cosmopolite, prêteur, brocanteur, recéleur au besoin, de celui qui s'attaque aux miséreux, mais il y en a d'autres, beaucoup d'autres même qui, quoique procédant de la même origine, diffèrent absolument par les moyens employés, divergent en tous sens, mais finissent par se diriger vers un but unique, l'exploitation du travail sans travailler.

Ce but, le Juif le poursuit et l'atteint au détriment de ses nouveaux "gombatriotes" par tous les moyens—ô combien ténébreux quelquefois!—qu'il s'agisse de basse ou de haute brocante, de basse ou de haute banque, sans oublier cette mine, l'exploitation des scandales, qu'ils soient privés, municipaux ou politiques, ce qui, pour certains de ces messieurs, hier encore en crasseuse "touloupe" aujourd'hui coiffés de haut de forme à huit reflets, constitue le nec plus ultra de l'art et, surtout, celui qui paie le mieux. Si les petits, tout petits métiers, parmi ceux que je viens d'énumérer, sont généralement l'apanage des Juifs, Russes, Polonais, Galiciens, dont fourmillent nos rues, il est juste d'ajouter que ce ne sont pas les seuls fils d'Israël qui se livrent à leur exploitation.

Ils y sont largement aidés par toute la séquelle orientale des faces bistrées et des "barbes de palissandre" inondant nos villes et nos campagnes de ses flots toujours grandissants, tourbe affamée et thésaurisante prenant tout et ne rendant presque rien, drainant enfin, à jet continu, aussi bien le centin du pauvre que le dollar du riche, la ville que la campagne.

Il y aurait un moyen, bien simple pourtant, de neutraliser d'abord, d'anéantir ensuite, cette concurrence déloyale, si préjudiciable au commerce honnêtement pratiqué.

Pour les pouvoirs constitués : états, municipalités ; exiger du colporteur, du brocanteur, des papiers d'identité et ce, dès son arrivée dans la paroisse, dès ses velléités d'établissement dans la cité. Une licence pour le commerce fixe ou nomade, qu'il déclare devoir exercer ; un permis spécial dans la localité ou il se